MOTIFS DE L'ATTRIBUTION DU STATUT

Fondé en 1875 par des religieuses du Carmel de Reims, le Carmel de Montréal est le premier implanté au Canada. Sa fondation s'inscrit dans le processus mis en marche par Mgr Ignace Bourget pour faire venir d'Europe des communautés religieuses. L'actuel monastère des Carmélites a été érigé en 1895-1896, en remplacement du précédent. Il se situe dans la plus pure tradition de l'architecture monastique occidentale et présente une parfaite adéquation entre sa fonction monastique et la distribution de ses espaces intérieurs et extérieurs : le cloître est ouvert sur le préau et attenant à l'église, le tout dans des jardins comprenant des ermitages et entourés d'un mur d'enceinte en pierre. L'ensemble permet le développement spirituel des Carmélites dans l'observance de la prière, du silence et du travail manuel, ce qui traduit le mode de vie d'une communauté contemplative. Le monastère des Carmélites servira d'ailleurs de modèle aux autres communautés cloîtrées du Québec. Il nous est parvenu dans un état de rare authenticité et reflète par sa simplicité l'œuvre des Carmélites déchaussées, dont l'ordre est représentatif des ordres mendiants.

Le monastère des Carmélites a été classé monument historique le 18 mai 2006 par la ministre de la Culture et des Communications.

ADRESSE

Le monastère des Carmélites est situé au 351, avenue du Carmel, dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, à Montréal.

LES CARNETS DU PATRIMOINE

Une loi pour assurer la conservation du patrimoine québécois

Le Québec possède un riche patrimoine. La Loi sur les biens culturels a pour objet d'assurer l'identification, la sauvegarde et la mise en valeur de ses éléments les plus significatifs et les mieux conservés. À cette fin, elle permet au gouvernement de décréter des arrondissements et de classer ou de reconnaître comme biens culturels des biens mobiliers et immobiliers en raison de leur intérêt sur les plans architectural, historique, archéologique, ethnologique, esthétique ou autres, et de leur signification pour l'ensemble de la population.

Le corpus des biens culturels classés et reconnus témoigne de l'histoire du Québec et reflète les efforts du gouvernement pour préserver le patrimoine québécois.

La collection *Les carnets du patrimoine* vise à faire connaître les monuments, les biens et les sites auxquels un statut a été attribué en vertu de la Loi sur les biens culturels.

Direction de Montréal
480, boul. Saint-Laurent, bureau 600
Montréal (Québec) H2Y 3Y7

Crédits photographiques :
• Fondation du patrimoine religieux
• Photos anciennes tirées de la brochure *Jardin fermé*
• Couverture : ministère de la Culture et des Communications, Jean-François Rodrigue, 2006

Impression : 2006

Design : Vallières Communication

Culture et Communications
Québec

Monument historique

LES CARNETS DU PATRIMOINE

MONASTÈRE DES CARMÉLITES

Montréal

Québec

QUI SONT LES CARMÉLITES?

Les Carmélites forment un ordre mendiant cloîtré venu d'Europe. Ses origines remontent au XIIe siècle, alors que des pèlerins fondent un établissement érémitique[1] sur le mont Carmel, en Palestine, où, selon l'Ancien Testament, le prophète Élie s'était réfugié. Prenant le nom de Notre-Dame du Mont-Carmel, cet ordre quitte la Terre sainte au cours du siècle suivant pour s'établir en Europe. En 1452, l'ordre féminin des Carmélites est organisé. Sa règle monastique est toutefois réformée par sainte Thérèse d'Avila (1515-1582), en 1562. Ne portant pas des chaussures mais des sandales, les Carmélites de la réforme sont alors appelées Carmélites déchaussées. Ces religieuses se consacrent essentiellement à la stricte observance de la prière, du silence et du travail manuel.

Les Carmélites déchaussées sont établies à Montréal depuis 1875. Les démarches pour amener ces religieuses à Montréal sont entreprises en 1854 par Mgr Ignace Bourget (1799-1885), deuxième évêque du diocèse. En 1873, Marie-Luce-Hermine Frémont (1851-1873), une jeune fille de Québec aspirant à la vie contemplative, est envoyée au monastère de Reims, en France, pour être formée. Mais la première Carmélite canadienne décède avant de revenir établir un Carmel au pays. C'est un groupe de religieuses du monastère de Reims, sous la direction de mère Séraphine du Divin Cœur de Jésus (Adéline Lucas, 1816-1888), qui fondera l'ordre à Montréal.

1. Érémitique : relatif à la vie que mènent les ermites dans le désert.

UN BÂTIMENT UNIQUE

Ce monastère est le deuxième ensemble conventuel occupé par les Carmélites, à Montréal. Construit en 1895 et 1896, il remplace le monastère précédent, situé à Hochelaga. Ses plans sont dessinés par l'architecte Alfred Préfontaine (1865-1945), à la demande du chapelain Joseph-Télesphore Savaria (1856-1916), qui veille à ce que la règle de l'ordre soit respectée.

Construit en pierre grise, ce monastère s'inscrit dans la tradition la plus dépouillée de l'architecture monastique occidentale. Le mur d'enceinte, la chapelle publique ainsi que le cloître ouvert sur un préau correspondent au plan type des monastères européens qui s'est perpétué pendant plus d'un millénaire.

L'espace intérieur du monastère se caractérise aussi par la sobriété volontaire de son décor. Seuls les murs entourant le préau, la chapelle et le chœur des Carmélites, d'inspiration néogothique, présentent un traitement architectural plus élaboré. Ce monastère se distingue enfin par sa situation urbaine, qui est propre aux Carmélites. En raison de l'ensemble de ses caractéristiques, ce monastère est un bâtiment unique au Québec.

LES COURS ET LES JARDINS

Les cours et les jardins du monastère sont indissociables des bâtiments. Ils s'inscrivent dans la tradition monastique médiévale et témoignent du mode de vie de la communauté. Tous les jardins présentent un caractère fonctionnel ainsi qu'une esthétique de simplicité et de dépouillement, en accord avec les préceptes de l'ordre.

Le préau, la cour conventuelle et le grand jardin sont situés à l'intérieur de la clôture qui sépare l'espace sacré de l'espace profane. Le préau, qui se trouve au milieu du carré claustral, est le cœur de la vie conventuelle des Carmélites. Il est dominé par un Christ en croix et divisé en quatre parterres ornés de statues. Le grand jardin, entouré par le mur d'enceinte, est aussi indispensable à la vie des moniales. C'est un lieu de recueillement, comme le révèlent le monticule représentant le mont Carmel, la grotte dédiée à Notre-Dame-de-Lourdes, les quatre ermitages et les statues, mais aussi un lieu utilitaire comme l'atteste la présence de l'atelier, du verger et des dépendances. Ce jardin présente une richesse végétale indéniable.

Certains espaces de l'ensemble conventuel sont situés à l'extérieur de l'aire cloîtrée. C'est le cas du jardin d'accueil, du jardin du chapelain et de la cour de la maison du gardien. Ces espaces, qui donnent sur la rue, sont séparés par des murets transversaux. Ils servent de transition entre l'espace profane et l'espace sacré.

LES CARNETS DU PATRIMOINE